

Dossier concernant un Diptyque
attribué à D. Ceniery, offert en vente
par m^e J. Noos.

N^o 3568.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

m^e J. Noos. Diptyque att. à David Ceniery.

Bruxelles, 1 Mai, 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

Messieurs

3568

refus

J'ai l'honneur de pré-
senter à votre examen un tableau
présumé du XVI^e siècle et représen-
tant l'Annonciation "en deux compartiments",
attribuée à D. Teniers suivant un ancien
imprimé collé au dos du diptère.

Si ce tableau obtient les
suffrages, je puis m'en désaisir
moyennant la somme de deux
mille francs.

Je vous présente, Messieurs,
l'expression de mes civilités.



Rue de Spa, 24

Messieurs Les Membres de la
Commission des Musées Royaux
de peinture &c. à Bruxelles.

Mus. Br. 28 Mai 1893

A Monsieur J. Noos
Rue de l'Opéra 24

Mus. Br.

3568

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que la Résolution de la
Commission Directrice
à ce jour est favorable
à l'acquisition
du ^{diptyque} Tableau Esprit
sentant " l'Annon-
ciation " & qui
accompagnait votre

2000 fr

Lettr. du 1 Courant
Cet ^{ouvrage} ~~ouvrage~~ vous
pourra tenir, Monsieur,
à votre disposition,
pour être retenu
chez le moderne de Bédouin
au Palais des Beaux

Arts des Musées
N° 1, Contre la
venite d'un coq-piss.
Veuille
D. la Com. des
L. Secretaire
PSK

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

3568 -

Conformément à la Lettre du 28 et.
N^o 3568 de la Commission Directrice
des Musées Royaux de peinture
et de Sculpture de Belgique,
je déclare avoir retiré le Tableau
diptyque représentant l'annonci-
ation

Bruxelles, 30 Mai, 1893.

J. M.

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau
de Van Diepenbeek offert au musée
par l'Eglise d'Emblem (D^{re} d'Anvers)

N^o 3567

Exlibris v. Embelchem. - tabl. de Van Diepenbeeck.

L. L. Maillart
rue de la Sauterie.

Peintre restaurateur au
Musée

d'Anvers

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

Copie : Rapport sur le tableau de A
Vandierbeek représentant le "Calvaire"
& appartenant à l'église d'Emblehem.

Peinture sur toile. - Tableau ancienne-
ment rentoilé, ce rentoilage fait dans de
mauvaises conditions manque d'adhérence,
les deux toiles ne tiennent plus ensemble
& présentent partout des boufflures.

Des déchirures de la toile se remarquent
en divers endroits, tel que dans la draperie
de St^e Madeleine, de la Vierge & dans la
partie du fond entourant le Christ.

Plusieurs repeints ont été ~~appliqués~~
sur des mains & sur des draperies.

Le vernis qui couvre le tableau s'est
changé en totalité; il a attaqué & décomposé
les couleurs terreuses, les couleurs minérales
& solides se sont relativement mieux conservées.

Les travaux de restauration à faire au
tableau pour sa conservation seront: "de
le rentoilier à nouveau & cela sur toile double

Le vernis changé sera enlevé ainsi

que les repeints noircis ou montés de
tonalité;

Les manquants ou profondeurs seront
massiqués.

Les parties de couleur détériorées ou
manquantes seront repeintillées avec
soin.

Le coût de tous les travaux de restau-
ration précités s'élèvera à la somme
de douze cents francs. -

Anvers, le 31 Mars 1893

(S^g) Meillaud.

Kerkfabriek
Emblehem

Emblehem, 2 april 1893.

Schilderij

N 76.76.

Wijnheerenf.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

Op Antwoord van den brief van dato
7 Januari 1893, N 76.76 - door den Heer
Arrondissement Commissaris van
Antwerpen. -

Hebben wij de eer U. heb verslag te
zenden, vanden Deskundigen L. L. Maillard
van het Museum van Antwerpen, uit-
genoodigd tot het onderzoek van de
Schilderij, Jesus aan het Kruis.

Overtuigd zijnde van de Hoogdringende
herstelling van dit Meesterstuk; zijn wij
nogthans eenparig van gevoelen, U, in
aanmerking te doen nemen, dat oangenien
de Inkomsten der Kerkfabriek nauwelijks
toereikend zijnde voor den gewoonlyken
onderhoud der Kerkmeubelen en Priester-
gewaarden; ten anderen, het mer als nood-
zakelijk wordt, de oude versletene Orgel
door een nieuwe, in betrek met den
Gotischen stijl der kerk te doen vervangen
nemen wij de eerbiedige vrijheid, U, de
noodige bemachtiging te verzoeken, om de

bovengemelde vermaande Schilderij van
Abraham Van Diepenbuck van den ~~stok~~
staaf overlaten, door de tusschen Komit
der Commissie der Monumenten, om in een
openbaar museum of anderszins geplaatst
te worden -

Herhalen wij het W^e. nog eens, dat
ingeval van Herstelling der schilderij, er
volgens den deskundigen geene aangevraagde
plaats in de kerk van Emblem kan
geronden worden, om de zelfde behoorlijk
te plaatsen en ze wederom op korte jaren
te laten beschadigen. -

Wij verzoeken, W^e, Alsdan ootmoet-
diglyk uwe toetsomming hietoe te geven
en uwe krachtige bemiddeling bij het
Staatsbestuur te willen te werks tellen,
met het zelve wittenoodigen van dit
meesterstuk van het Kerkfabriek aan
te koopen, of wel eenen Onderstaand uit
de geldkas der Commissie van Monumen-
ten te vergunnen.

Gelieft, Meijneheeren, de verzekering

te aanverden van de Hoogachtung, met de
welke wij de eer hebben van te zijn

W^e. Ootmoedige dienaar
(1^e) De Voorzitter van den fabriekraad
P. H. Tuckens -

De Secretaris,

(1^e) J. Van Rompaey
P. A. Van Aken

(1^e) J. G. Van Aertselaer
Pastoor. -

Gouvernement
provincial
d'Anvers

3^e Don A.

N^o 11048 -

Anvers, le 24 Avril 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 

Copie

M^e. le Ministre,

Comme suite à votre dépêche du 3 Janvier
2^e, 1^{er} Don G le 2^e Son n^o 18363, j'ai l'honneur
de vous transmettre avec le rapport de l'expert
M. Maillaux, une délibération de la fabrique
d'église d'Érablehem, par laquelle celle-ci prie
le Gouvernement de vouloir acquiescer pour
un de ses Musées, le tableau de A. Van Diepenbeek,
représentant "Jésus en croix" -

Les frais de restauration de ce chef d'œuvre
montant à frs 1200. - et l'Administration
propriétaire devant actuellement faire face
à des dépenses considérables, recule devant le
chiffre si élevé indiqué par l'expertise.
Je vous prie, M^e. le Ministre, de vouloir
me faire connaître votre avis à ce sujet

Le Gouverneur,

(Lé) (B - Oly de Zegwaert)

A Monsieur le Ministre de la Justice.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 47401.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 24 Avril 1893.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une
dépêche de M. le Gouverneur de la province d'Anvers,
et ses annexes, relatives à un tableau de Van Die-
penbeek, que le conseil de fabrique de l'église
d'Emblemus offre de céder à l'État.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me
faire connaître votre avis sur cette proposition.

Après, je vous prie, d'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Baedert

À la Commission directrice des Musées
de peinture et de sculpture de l'État.

Bruxelles, 4 Mai 1843

à M^r le Ministre des
Intérieur &c

Journaux

3567

Par votre lettre du
24 Avril dernier, chef ^{de} des
Beaux-Arts, N^o 47702, vous
m'avez bien voulu demander notre
avis sur un tableau de Van-
Diepenbeek (Le Christ en croix)
que le Conseil de fabrique des
l'Eglise d'Emblehem (Anvers)
offre de céder à l'Etat.

Après avoir pris connaissance
des pièces communiquées par
votre Dépêche précitée et
notamment du rapport de M^r
l'Expert, Maillart, le Commissionnaire
récusé ainsi que M^r le Ministre
en'et de haute impossibilité
d'acquiescer pour le Musée de l'Etat

un tableau se trouvant,
même suivant l'appréciation
de ce tableau, dans une
état de dégradation tel, qu'il a perdu toute valeur
~~notre avis et a perdu tout~~ et ne saurait être admis
~~intérêt pour nos collections.~~ à prendre place dans la
collection de l'Etat.

Mais avons l'honneur,
M. le Secrétaire, de vous adresser
les annexes qui accompagnent
notre lettre précédente et de
vous prier d'agr. l.

Le Président.

Le Secrétaire
R. H.

L. L. L.